

ATELIER CLIMAT

ECO-MOBILITÉ SCOLAIRE

26 septembre 2023

Grenoble





3

LES RETOURS D'EXPÉRIENCE

TEMPS 2 :

Quels aménagement et infrastructures pour faciliter les pratiques ?

Option B : Eco-mobilité des enfants / Eco-mobilité des parents : un projet de rabattement intermodal communal

Philippe PARAZON
Yves ARGOUD PUY



Projet transversal d'écomobilité scolaire

Situation actuelle

Ecole Jules Bruant :

150 enfants en maternelle

*250 enfants en école
élémentaire*



Transport scolaire existant

- Le Bourg = 0 (*mobilité douce à pied et en vélo, accompagnés ou seuls selon les quartiers*)
- Belmont = 58 enfants
- Uriage = 18 enfants dont 21 % maternelle, 79 % élémentaire



Accompagnement voiture

Deux entrées principales :

- *Rue des écoles*
- *Voie départementale*



Accompagnement voiture

8:20



*Des parkings utilisés par les
parents, la plupart sur le chemin
du travail.*

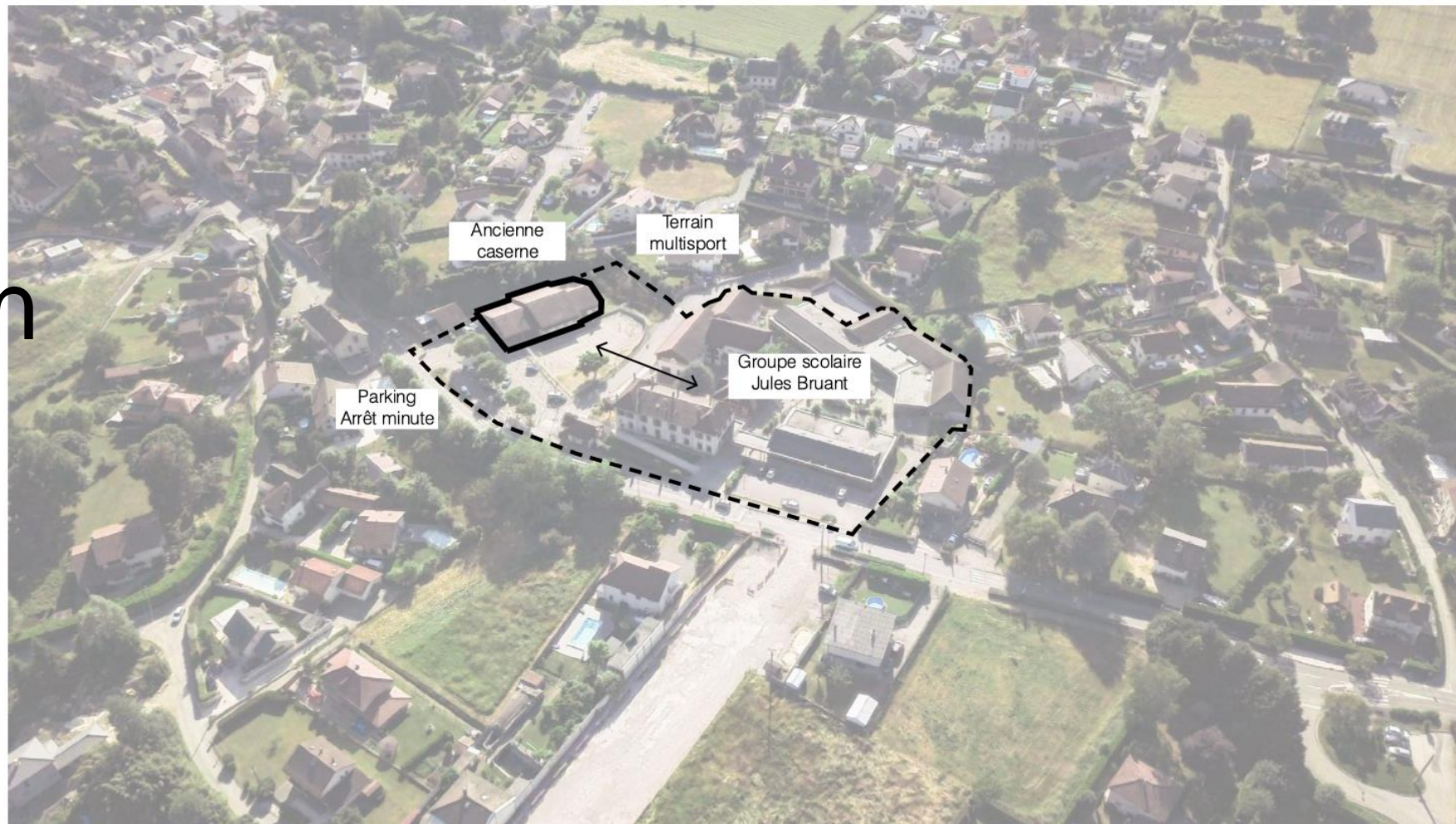
8:40



1.1 | POLE SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

PERIMETRE D'ETUDE

Projet de reconfiguration de l'espace



> Vue aérienne de l'ancienne caserne et son environnement proche

1.1 | POLE SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Projet de reconfiguration de l'espace



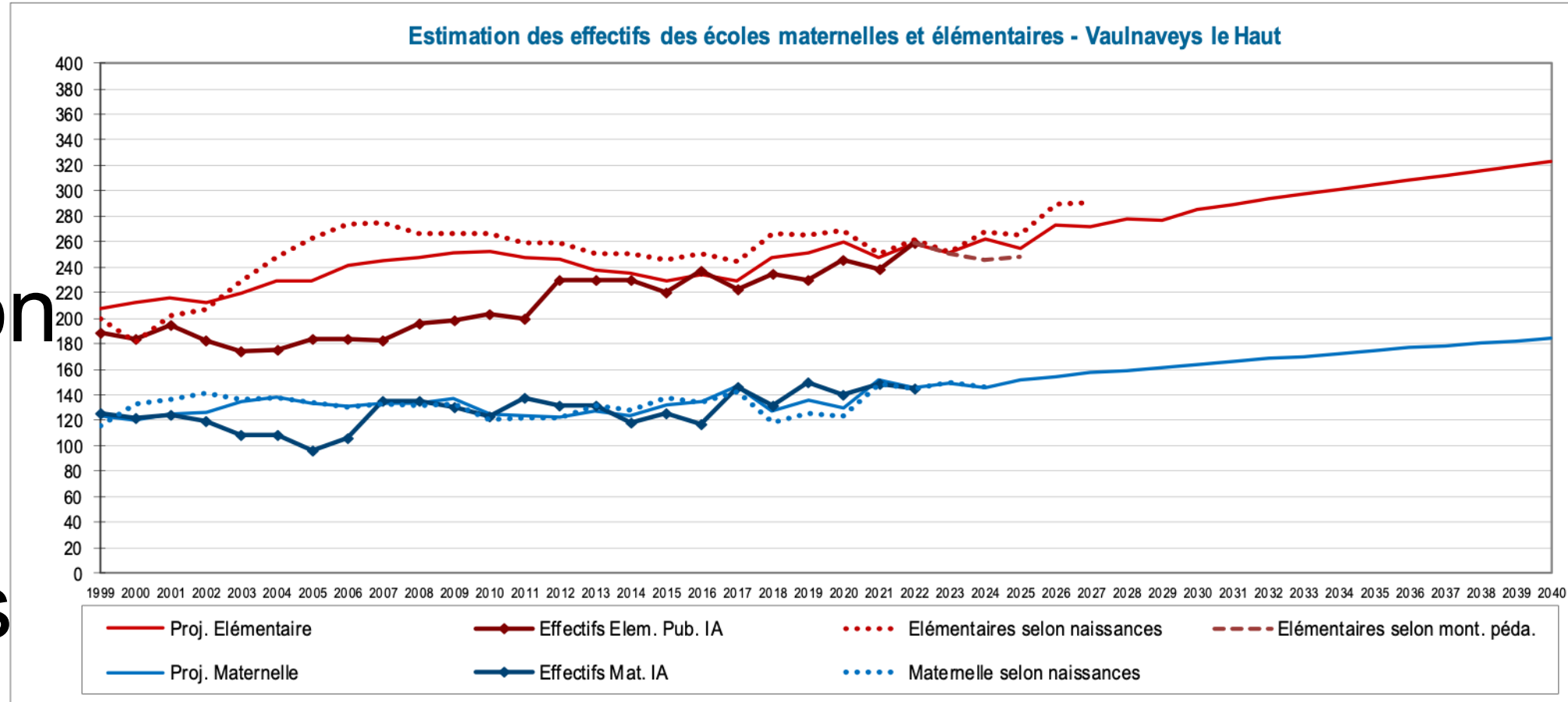
Accompagner l'évolution des mobilités

- *proposer un dépose minute*
- *proposer un parking de rabattement aux parents habitant loin de l'école pour leur permettre d'utiliser les transports en commun (ligne 23)*
- *inciter au covoiturage*
- *inviter les parents à reconstituer un pédibus pour les familles du Bourg*
- *connecter la commune au réseau de voies cyclables (piste de la combe d'Uriage)*



EVOLUTION ESTIMÉE DES EFFECTIFS SCOLAIRES, 25 LOGEMENTS ANNUELS

Prévoir
l'évolution
des
effectifs
scolaires



Les effectifs d'élémentaire augmenteraient de 4 élèves par an, soit un peu moins que lors de la période 2016-2022 (5 élèves supplémentaires par an).

La croissance des effectifs de maternelle serait de près 2 élèves supplémentaires tous les ans.

Il y aurait 510 élèves du 1^{er} degré en 2040, contre 400 actuellement.

Construire le projet avec les partenaires

- *Parents*
- *Métropole (propriétaire du terrain utilisé en parking)*
- *Métropole pour l'acquisition du terrain d'un futur parking de rabattement (emplacement réservé au PLUI)*
- *SMMAG et Métropole :*
 - mobilité
 - voirie
 - voies cyclables (en partenariat avec St Martin d'Uriage)
 - covoiturage, autostop, auto partage ...